

*Chères villageoises, chers villageois,*

*Fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos de janvier 2020. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.*

### ÉLECTIONS MUNICIPALES À HUSSEREN-WESSERLING

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020** afin de procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes et des conseils communautaires des intercommunalités. Ces dernières années, la commune a dépassé le seuil des 1 000 habitants.

**Le mode de scrutin va désormais évoluer, il devient proportionnel plurinominal.**



Cela signifie que les habitants du village auront à **désigner une liste complète.**

Lors du vote, chaque liste de candidats est représentée par un bulletin. L'électeur doit choisir un bulletin qu'il ne peut pas modifier sous peine de nullité de son vote.

Plus spécifiquement, l'électeur ne peut pas raturer le nom d'un candidat, modifier l'ordre des candidats au sein de la liste ou ajouter un candidat. Il ne peut pas non plus « panacher » son vote en sélectionnant les candidats de plusieurs listes.

**Tout bulletin raturé sera considéré comme nul.**

**Par ailleurs, le seuil de plus de 1 000 habitants impose la présentation d'une pièce d'identité pour voter.**

Il est également indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire jusqu'au **7 février au plus tard** :

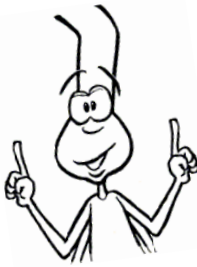
- en mairie
- par internet sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- par courrier (par le biais du formulaire Cerfa n° 12669\*02)

en joignant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.



Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez désigner un autre électeur, inscrit sur la liste électorale de la commune, pour voter à votre place. Pour ce faire, vous devez vous rendre en gendarmerie de Fellingering afin de faire établir une procuration.

## COLLECTE DES DÉCHETS

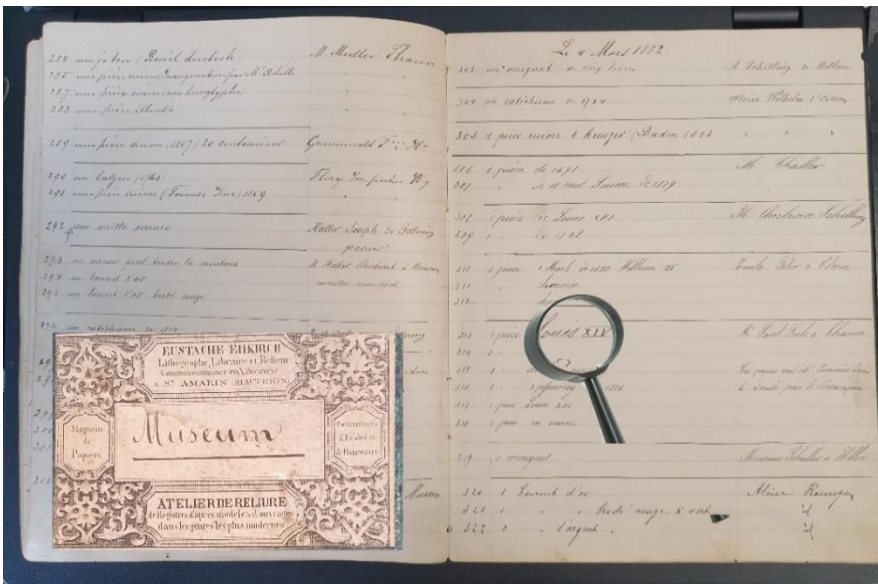


Cette année, il y a du changement :  
non métalliques et  
métalliques sont collectés  
ensemble !

**ENCOMBRANTS : métalliques et non métalliques** (mobilier, revêtements usagés, polystyrène, laine de verre, papier-peint, gouttières, tôles, tringles, cadres de vélo, brouettes sans pneus...

↳ Le **MERCREDI 12 FÉVRIER** (sortir les objets la veille)

## DONATION ANONYME



Un bien curieux document est apparu dans la boîte aux lettres de la mairie :

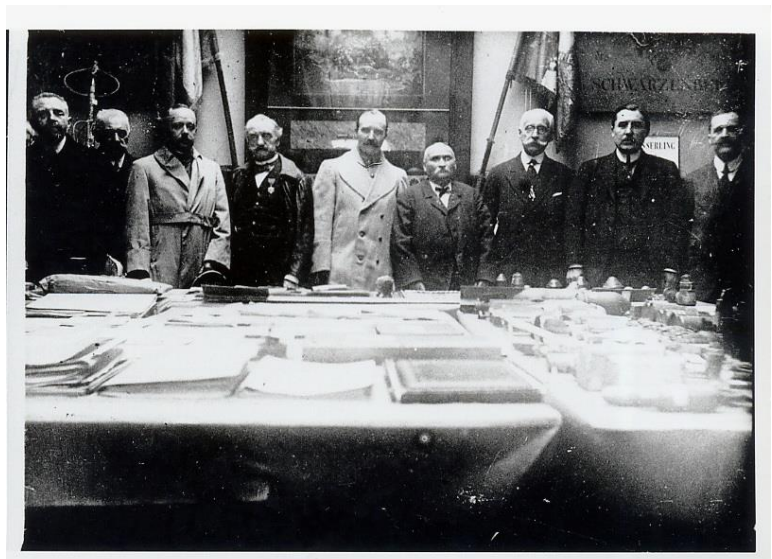
un recueil daté de 1882 qui mentionne le nom et la description d'objets singuliers légués au musée privé de la famille GROS.

Animaux empaillés, pièces de monnaies, coquillages, minéraux, bijoux, objets de toutes sortes et du bout du monde y sont mentionnés.

Nous avons retrouvé une photographie de l'exposition de documents et d'objets anciens au Musée de Wesserling datant d'une période entre 1900 et 1918, la voici :

Cette petite fenêtre ouverte sur le passé historique du village nous rappelle qu'un musée existait déjà au 19<sup>ème</sup> siècle à Husseren-Wesserling.

Nous remercions vivement la personne qui a déposé ce document et l'appelons à se manifester si elle est disposée à nous donner plus d'informations relatives à ce document : d'où provient-il ?



## UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?



De nombreuses aides sont accessibles à tous ceux qui souhaitent gagner en confort dans leur logement et faire des économies d'énergie... Mais la difficulté est parfois de se situer dans les arcanes des différentes propositions d'aide !

Les conseillers CITIVIA vous renseigneront gratuitement sur les aides existantes lors de leur permanence le :

**Mercredi 11 mars de 8 h à 12 h en mairie de Husseren-Wesserling**

**Venez nombreux : les conseils sont neutres et gratuits !**

Vous pouvez également vous rendre sur le site du gouvernement : [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

Il s'agit de donner les moyens à chaque Français d'améliorer son confort, réduire ses factures et faire un geste pour la planète. Sur ce site vous pourrez :

- ↳ connaître et simuler vos aides à la rénovation énergétique en quelques clics
- ↳ vous faire accompagner dans votre démarche
- ↳ éviter les abus et les arnaques

## CONNAISSEZ VOUS LES MERCREDI AU COLLECTIF ?

Oyez, oyez, amis du Collectif !

Pour bien commencer l'année 2020, il y a des Mercredis au Collectif. IL RESTE DES PLACES !

Tous les mois, des activités créatives, culturelles, artistiques...

Par exemple au mois de janvier :

dessins et corps en mouvements, réalisation d'un flip book et travail du corps et de la motricité en groupe avec Cécile et Sybille (psychomotricienne et artiste plasticienne).

Ces animations ont lieu tous les mercredis, de 14 h à 17 h

Tarif : 10 € / séance

+ une cotisation annuelle de 5 € / enfant

Pour plus d'informations : 07 88 34 58 50 –  
Allo Sybille ?





## LES POMPIERS DU CHAUVELIN

Le Corps Intercommunal des Sapeurs-Pompiers du Chauvelin a célébré, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, la Sainte-Barbe en l'église Saint-Wendelin à Kruth.

### Qui est Sainte-Barbe, patronne des pompiers ?

Barbe aurait vécu au milieu du III<sup>e</sup> siècle en Bithynie (au nord-ouest de la Turquie actuelle) sous le règne de l'empereur Maximien. Son père, Dioscore, aurait été un riche édile païen d'origine phénicienne.



Selon la légende, son père décide de la marier à un homme de son choix ; elle refuse et décide de se consacrer au Christ. Pour la punir, son père l'enferme dans une tour à deux fenêtres. Mais un prêtre chrétien, déguisé en médecin, s'introduit dans la tour et la baptise. Au retour d'un voyage de son père, Barbe lui apprend qu'elle a percé une troisième fenêtre dans le mur de la tour pour représenter la Sainte Trinité et qu'elle est chrétienne. Furieux, le père met le feu à la tour. Barbe réussit à s'enfuir mais un berger découvre sa cachette et avertit son père.

Ce dernier la traîne devant le gouverneur romain de la province, qui la condamne au supplice. Comme la jeune fille refuse d'abjurer sa foi, elle est torturée. Elle refuse toujours d'abjurer sa foi alors le gouverneur ordonne au père de trancher lui-même la tête de sa fille. Dioscore la décapite mais est aussitôt châtié par le Ciel : il meurt frappé par la foudre. Quant au berger qui l'a dénoncée, il est changé en pierre et ses moutons en sauterelles.

Quand les chrétiens viennent demander le corps de la jeune martyre, ne voulant ni utiliser son prénom païen ni se dévoiler en utilisant son prénom de baptême chrétien, ils ne peuvent en parler que comme « la jeune femme barbare », d'où le nom de Sainte-Barbara (Sainte-Barbe) qui lui est donné.

À l'issue de la messe célébrée à Kruth, l'ensemble des pompiers des corps du Chauvelin, de Kruth/Oderen, de Saint-Amarin, de Moosch et de Ranspach s'est rassemblé dans la cour de l'école de Kruth pour la cérémonie de passation de grades et décernements de médailles.

Le corps du Chauvelin a décerné 3 médailles de bronze (10 ans de service) :

- L'adjudant-chef                    David STINNER            (Urbès)
- Le sergent-chef                    Donovan HANS            (Husseren-Wesserling)
- Le sergent-chef                    Mickael LAMY            (Fellingering)

et promu au grade de :

- Sergent :                            Adrien GERARD            (Husseren-Wesserling)
- Caporal-chef :                    Arthur ALBRECHT        (Urbès)
- Caporal :                            Sullivan LATARTE        (Fellingering)
- Cyril AZZARO            (Fellingering)

Les Maires et les membres du SIVU félicitent chaleureusement tous les récipiendaires pour leur promotion et leur médaille, signe de leur dévouement auprès de la population et de leur générosité à remplir leurs missions.

Jacques KARCHER, Président du SIVU du Chauvelin

Jean-Pierre KOHLER, Vice-président du SIVU du Chauvelin